

## VOCANCE

**Le conseil municipal s'est réuni le 29 avril, sous la présidence de Denis BLANCHET, Maire.**

**« agence postale communale » :  
remise à l'étude et lancement des démarches de création**

### Agence postale communale

Malgré une première décision négative pour ce projet, aujourd'hui, le constat actuel (demande forte de la population face aux horaires d'ouvertures très aléatoires du bureau de Vocance et sa fermeture probable à plus ou moins long terme, utilisation fréquente des agences postales communales de la vallée par les administrés...) le projet et réétudié par le Conseil Municipal. Il est décidé à l'unanimité de lancer les démarches pour créer une agence postale communale (tout en recherchant la solution la plus adaptée à notre situation : augmentation minimale de la masse salariale en particulier).

Les locaux de la Poste seront alors restitués à la commune qui prend la décision de les proposer à ce moment là à d'éventuels porteurs de projets (épicerie, restaurant...) par le biais d'annonces Internet entre autres.

### employés MAPA

Suite au courrier d'un délégué syndical mandaté par le personnel de la MAPA, une rencontre est planifiée le 19 mai à 10h en Mairie.

### Travaux église

Un devis concernant la réparation des cloches est accepté (1351€ TTC). Une proposition de contrat d'entretien a été faite, mais le conseil décide de ne pas l'accepter. Les abords de l'église fortement dégradés seront rénovés : probablement par la pose de pavés réalisée par les employés communaux.

### Voirie

Afin de rendre plus esthétique l'entrée du village côté » Saint Julien Vocance, le chemin d'accès au local des employés communaux ainsi que le parking attendant seront goudronnés.

### Rencontre Notaire

Un rencontre est prévue afin de régulariser la situation de certaines de nos pistes et chemins forestiers : inscription au cadastre de la piste forestière des Auches et inscription du chemin de Ladrayt et, également, aliénation de certains chemins ruraux.

### **Prise de délibérations**

Une délibération est prise pour accepter la proposition du cabinet Interstice concernant le PLU (19450€).

Une seconde est prise afin de demander à la DDCSPP(Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population) de nommer un hydrogéologue concernant la mise en conformité des sources actuelles et des nouveaux captages.

### **Divers**

Un projet de signalétique commun à toutes les communes de la CCBA est présenté.